



LE CONSEIL MUNICIPAL
se réunira
EN SÉANCE PUBLIQUE diffusée sur Facebook-live,
VENDREDI 10 JUILLET 2020
A 14 HEURES 00
Salle des fêtes, 6 rue de Sucy.

1. Désignation des secrétaires de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2020.
3. Décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.
4. Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'Ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020.
5. Décisions prises par le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial « Grand Sud Est Avenir ».
6. Exposé de M. le Maire.

AFFAIRES GENERALES

7. Délégation du Conseil Municipal au Maire (article L 2122-22 du CGCT).
8. Constitution et composition des commissions communales
 - 8.1 Détermination et répartition du nombre de membres,
 - 8.2 Désignation des membres.
9. Constitution et composition de la commission d'Accessibilité aux personnes handicapées.
10. Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux.
11. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs.
12. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre.
13. Commission d'ouverture des offres (délégation services publics, ce sont les mêmes membres que la Commission d'Appel d'Offre.
14. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre avec l'ASGE.
15. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre avec le CCAS.
16. Désignation du nombre de membres au Conseil d'Administration du CCAS.
 - 16.1 Election des représentants de la ville au CCAS.
17. Désignation des représentants de la ville dans les organismes extérieurs :
 - 17.1 INFOCOM 94,
 - 17.2 SIGEIF,
 - 17.3 SIFUREP,
 - 17.4 Syndicat intercommunal pour la maison de retraite du Vieux-Colombier,
 - 17.5 Syndicat intercommunal pour l'équipement hospitalier du Sud-Est de la Région Parisienne,
 - 17.6 Syndicat intercommunal du lycée Guillaume Budé,
 - 17.7 Syndicat intercommunal pour la restauration municipale « SIRM ».
18. Représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Administration d'établissement scolaires :
 - 18.1 Collège Amédée Dunois,
 - 18.2 Collège Blaise Cendrars,
 - 18.3 Ecole des Sacrés Cœurs.

- 19. Désignation des représentants de la ville au sein d'associations :**
- 19.1 Mission locale du Plateau Briard,
 - 19.2 Association la Bibliothèque La Fontaine,
 - 19.3 Association de prévention soins et insertion,
 - 19.4 Conseil de la vie sociale de l'IME SESSAD,
 - 19.5 Conseil de la vie sociale de l'association DOMUS,
 - 19.6 Association pour l'aménagement de la RN 19,
 - 19.7 Comité de défense des communes riveraines de l'aéroport d'Orly,
 - 19.8 Association Visa 94,
 - 19.9 Association DRAPO,
 - 19.10 Association Marjolaine.
- 20. Représentants du Conseil Municipal à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial.**
- 21. Représentant du Conseil Municipal à la Prévention Routière.**

URBANISME

- 22. Règlement Local de Publicité Intercommunal : diagnostic et orientations générales.**
- 23. Reconstitution dispositif aide au ravalement.**
- 24. Aide au ravalement 15 rue de Paris.**
- 25. Abattement de 10% de la TLPE 2020.**
- 26. Actualisation des tarifs de la TLPE 2021.**

FINANCES

- 27. Rapport d'Orientation Budgétaire.**
- 28. Approbation du compte de gestion 2019.**
- 29. Approbation du compte administratif 2019.**
- 30. Affectation du résultat 2019.**
- 31. Approbation du budget primitif 2020.**
- 32. Frais de représentation alloués à Monsieur le Maire.**
- 33. Vote des tarifs communaux.**
- 34. Utilisation des subventions DSU 2019.**
- 35. Utilisation des subventions FSRIF 2019.**
- 36. Allocation vétérance ancien pompier volontaire.**
- 37. Remboursement par la collectivité des frais engagés par les élus et cadres d'astreinte lors d'opérations de relogement en urgence et dans le cadre de dépenses d'urgence.**
- 38. Signature convention de financement de l'école des Sacrés Cœur et participation aux frais de fonctionnement.**
- 39. Exonération temporaire (du 16/03 au 10/05) de la RODP.**

SERVICE EDUCATION ET LOISIRS

- 40. Relabellisation du PIJ.**

PETITE ENFANCE

- 41. Avenant n°1 au règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant.**

RESSOURCES HUMAINES

- 42. Indemnités du Maire et des Adjointes.**
- 43. Budget alloué aux formations des Elus.**
- 44. Modification du tableau des effectifs.**
- 45. Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement.**
- 46. Création d'un poste de Cheffe de Cabinet.**

MARCHES PUBLICS

47. Autorisation donnée à M. le Maire de signer le marché entretien et travaux sur patrimoine arboré de la commune.
48. Autorisation donnée à M. le Maire de signer le marché achat de fournitures et matériaux de plomberie.
49. Autorisation donnée à M. le Maire de signer le marché maintenance des hydrants.
50. Avenant n°1 à la convention constitutive de groupements de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir et les communes membres.

SERVICES TECHNIQUES

51. Convention entre la ville et le SIGEIF de transfert de compétence en matière de recharge de véhicules électriques.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Régis CHARBONNIER



